

**ORDONNANCE COLLECTIVE
N° OC-21**

Rédigé par Suzanne Gilbert, chef du département de pharmacie

En collaboration avec D^{re} Céline Crowe, directrice du développement et des affaires médicales

Date d'entrée en vigueur : Le 4 novembre 2008

Date de révision : 17 octobre 2011

Approuvé par résolution n° 2011-10.33 du CMDP

**Prescription pour les usagers
d'oseltamivir (Tamiflu^{mc}) en
prophylaxie et en traitement de
l'*influenza* de type A et B**

Pharmaciennes

ACTIVITÉS RÉSERVÉES

Initier ou ajuster la thérapie médicamenteuse par le pharmacien en recourant, le cas échéant, aux analyses de laboratoire appropriées.

PROFESSIONNELS VISÉS

Pharmaciennes.

INDICATION CLINIQUE

Prophylaxie ou traitement de l'*influenza* de type A et B chez les usagers, vaccinés ou non, à l'aide de l'oseltamivir (Tamiflu^{mc}).

CLIENTÈLE VISÉE

▷ **Prophylaxie**

En prophylaxie, cette ordonnance collective vise les usagers de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal admis sur une unité de soins où il y a une éclosion de grippe, autant en courte durée gériatrique qu'en hébergement et soins de longue durée incluant l'hébergement pour évaluation, et ce, dans les deux pavillons ;

▷ **Traitement**

En traitement, cette ordonnance collective vise les usagers de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal présentant un syndrome d'allure grippale depuis moins de 48 heures.

CONTRE-INDICATIONS ET LIMITES DE L'OSELTAMIVIR (TAMIFLU^{MC})

Précautions

Il y a possibilité d'intolérance héréditaire au fructose en raison du sorbitol contenu dans la capsule d'oseltamivir.

Les données actuelles sur l'innocuité chez la femme enceinte sont insuffisantes pour permettre d'évaluer le risque de malformation congénitale et de foetotoxicité.

Ne pas administrer chez les femmes qui allaitent des enfants de moins de 1 an.

Interactions médicamenteuses

Aucune connue.

SURVEILLANCE CLINIQUE

Effets secondaires

Effets secondaires	Fréquence	Placebo
• Nausées	9,9 %	5,6 %
• Vomissements	9,4 %	2,9 %
• Diarrhée	6,6 %	9,8 %
• Bronchite	2,3 %	2,1 %
• Douleurs abdominales	2,2 %	2,2 %
• Étourdissements	2,1 %	3,5 %
• Céphalées	1,8 %	2,0 %
• Insomnie	1,1 %	0,8 %
• Fatigue	1,0 %	1,0 %
• Vertiges	1,0 %	0,4 %

Peut être pris avec de la nourriture pour améliorer la tolérance chez certains patients.

Prophylaxie

USAGERS VISÉS

En prophylaxie, la clientèle visée est composée de tous les usagers, vaccinés ou non, admis sur une unité de soins où il y a éclosion.

PROCÉDURE ET NOTATION AU DOSSIER MÉDICAL

Inscrire sur le formulaire intitulé *Prescription médicale* (IUGM-133), le titre de l'ordonnance collective [PRESCRIPTION D'OSELTAMIVIR (TAMIFLU^{mc}) EN PROPHYLAXIE ET EN TRAITEMENT DE L'INFLUENZA DE TYPE A ET B] et son numéro [OC-21], l'antiviral choisi en précisant la date, l'heure, la posologie et la durée de la prophylaxie. Cette durée correspond à l'une des options suivantes : 14 jours ou jusqu'à 10 jours après le début des symptômes chez le dernier SAG (option la plus lointaine des deux). La pharmacienne doit signer son nom au long et acheminer le tout au Département de pharmacie selon la procédure en vigueur.

Choix de l'antiviral

- Oseltamivir en prophylaxie à utiliser sans réserve, en particulier lors de situations où l'amantadine ne représente pas un premier choix, par exemple, si éclosion d'influenza B.
- Oseltamivir 75 mg *die* et doit être ajusté en fonction de la clairance à la créatinine (voir posologie ci-dessous).

Conditions d'initiation et individualisation thérapeutique de l'oseltamivir (Tamiflu^{mc})

La posologie de l'oseltamivir (Tamiflu^{mc}) est ajustée par la pharmacienne selon la fonction rénale de chaque usager selon le tableau suivant :

Posologie de l'oseltamivir (Tamiflu^{mc}) en prophylaxie

<u>Clairance de la créatinine</u>	<u>Posologie en prophylaxie</u>
	Durée : au moins 14 jours et jusqu'à 10 jours après le début des symptômes chez le dernier cas
> 30 mL/min	75 mg <i>die</i>
10 – 30 mL/min	75 mg à tous les 2 jours
< 10 mL/min ou sous dialyse	Pas de contre-indication, pas de dosage recommandé. Nous donnerons 1 dose de 75 mg

La valeur de créatinine sérique se retrouve au dossier médical de l'usager ou via accès au logiciel des valeurs de laboratoire du CH St-Mary's.

Le poids, la taille et l'âge de l'usager se retrouvent dans le dossier médical de l'usager ou via communication verbale avec l'usager, un membre de sa famille ou l'infirmière de l'unité.

Traitement

USAGERS VISÉS

En traitement, la clientèle visée est composée des usagers qui présentent un syndrome d'allure grippale (SAG) depuis moins de 48 heures. Ce syndrome se caractérise par une apparition brusque accompagné de fièvre > ou = 38 degrés Celsius et de toux. D'autres symptômes peuvent être présents : douleurs généralisées (myalgie), atteinte de l'état général, confusion, écoulement nasal, mal de gorge, douleur thoracique.

PROCÉDURE ET NOTATION AU DOSSIER MÉDICAL

L'oseltamivir est l'antiviral de choix pour le traitement de l'influenza de type A ou B. On évite l'utilisation de l'amantadine en traitement afin d'éviter de créer de la résistance.

La pharmacienne inscrit sur le formulaire intitulé *Prescription médicale* (IUGM-133) le titre de l'ordonnance collective [PRESCRIPTION D'OSELTAMIVIR EN PROPHYLAXIE ET EN TRAITEMENT DE L'INFLUENZA DE TYPE A ET B] et son numéro [OC-21.08], le nom du médicament, la posologie, la durée du traitement. Elle signera son nom au long et acheminera le tout au Département de pharmacie selon la procédure en vigueur.

Conditions d'initiation et individualisation thérapeutique de l'oseltamivir (Tamiflu^{mc})

La posologie de l'oseltamivir (Tamiflu^{mc}) est ajustée par la pharmacienne selon la fonction rénale de chaque usager selon le tableau suivant :

Posologie de l'oseltamivir (Tamiflu^{mc}) en traitement

<u>Clairance de la créatinine</u>	<u>Posologie en traitement</u>
	Durée : 5 jours
> 30 mL/min	75 mg 2 fois par jour
10 – 30 mL/min	75 mg par jour
< 10 mL/min ou sous dialyse	Pas de contre-indication, pas de dosage recommandé. Nous donnerons 1 dose de 75 mg.

La valeur de créatinine sérique se retrouve au dossier médical de l'usager ou via accès au logiciel des valeurs de laboratoire du CH St-Mary's.

Le poids, la taille et l'âge de l'usager se retrouvent dans le dossier médical de l'usager ou via communication verbale avec l'usager, un membre de sa famille ou l'infirmière de l'unité.

RÉFÉRENCES

1. GROUPE DE TRAVAIL PROVINCIAL SUR L'INFLUENZA EN MILIEU FERMÉ. *Guide d'intervention influenza en milieu d'hébergement et de soins de longue durée; Prévention, surveillance et contrôle*. Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Juin 2006.
2. *Flash Influenza*. Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. 12 décembre 2006. Vol.11, no.1.

APPROBATION

Chef du département de pharmacie

Directrice du développement des affaires médicales

Présidente du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

M:\DSP\DSP_CMDP\Ordonnances_collectives_protocoles_et_guides\Ordonnances collectives\OC-21.11_Prescription_oseltamivir_prophylaxie_et_traitement_Influenza_Usagers.doc